

A LA DECOUVERTE DU COTENTIN

Tous ceux qui sont intéressés par ce projet, voudront bien me contacter, soit par mail : triquet083@gmail.com, soit par téléphone au 0620880873.

1ère OPTION:

Un séjour de 4 jours (3 nuits) organisé par la F.F.R.P du département de la Manche du 19 au 22 Avril 2017 au prix de 360 euros (pension complète).

Pour le programme >voir le document annexe : A noter sur les 4 journées, 1 journée consacrée à la découverte de l'île anglo-normande de Guernesey, à partir du port de Diélette.

Hébergement : Auberge de jeunesse de Cherbourg par chambre de 4. (55 rue de l'Abbaye - 50100 - Cherbourg)

Aux 360 euros, il convient d'ajouter 2 nuitées (petit déjeuner compris) + repas du soir pour les 18 et 22 Avril, soit 36 euros x 2 = 72 euros.

Voyage : soit par le train Toulon - Cherbourg le 18 Avril ; retour le 23 avril. J'ai demandé un devis à la SNCF. Je pense qu'il faut compter, dans le meilleur des cas, au moins 160 euros (A/R) .

Avantage : moins de fatigue surtout pour les chauffeurs mais passage à Paris et transfert entre deux gares .

Inconvénient : moins de souplesse et déplacements plus difficiles surtout si la deuxième option est choisie.

Lire la réponse de la SNCF dans le troisième document annexe. **Il me faut connaître assez rapidement le nombre de participants.**

- Soit en covoiturage mais il faut des volontaires qui accepteraient de mettre leurs véhicules à la disposition des participants.

2 ème OPTION:

A la découverte du Cotentin + Visite de Caen , capitale de la basse -Normandie, cité de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie puis roi d'Angleterre.

Deux journées supplémentaires les 23 et 24 Avril et retour à Toulon le 25 avril.

Au programme :

1ère journée : Le mémorial pour la paix + plages du débarquement (Omaha beach, cimetière américain de Colleville, pointe du Hoc).

2ème journée : visite de l'Abbaye aux hommes +Abbaye aux femmes + château de Caen.

Hébergement pas encore défini. Il dépendra du mode de déplacement choisi .

Entrée au mémorial pour la paix: environ 20 euros .

Il existe des formules avec guide : Mémorial pour la paix + déplacement sur les plages du débarquement en mini bus de 7 personnes mais il faut réserver dès à présent (à négocier avec le Mémorial ou avec l'office de tourisme de Caen). Des contacts ont déjà été établis.

Pour avoir les prix de groupes, il faut être au minimum 20.

La visite des principaux monuments de Caen ne devrait pas poser de problèmes car je connais parfaitement la ville et qu'il est toujours possible d'utiliser les transports en commun.

Je reste à votre disposition pour compléter ces informations.

Bien cordialement

GUY TRIQUET



Séjour randonnée : La presqu'île du Cotentin à pied



Le séjour est ouvert aux licenciés FFRandonnée 2017 avec assurance RC (IR).

Nombre de participants :

> 30 au minimum

> 50 au maximum

Date : mercredi 19 au samedi 22 avril 2017

Durée : 4 jours et 3 nuits

Les déplacements pour se rendre au lieu du séjour sont à la charge des participants
Prévoir le pique-nique du premier jour

> HEBERGEMENT :



Auberge de jeunesse de Cherbourg-Octeville

55, rue de l'Abbaye

50100 - Cherbourg - Octeville

02 33 78 15 15

cherbourg@hifrance.org

L'auberge se situe à 3 km de la gare SNCF de Cherbourg et à 10 minutes à pied du centre ville
Le séjour est réservé en chambre de 4 personnes.

ACCES Voiture :

>Paris/Caen par A13, puis Caen/Cherbourg par la N13.

>Rennes/Caen par A 84, sortie Saint-Lô. Puis Saint-Lô /Cherbourg par la N13

> PROGRAMME (sous réserve de modifications) :

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre et la découverte du Cotentin : le sentier des douaniers sur secteur du cap de la HAGUE de Landemer à Biville, de l'Île anglo-normande de Guernesey et des cotes du Val de Saire de Barfleur, de l'île de Tatihou à la presqu'île de la Hougue

Arrivée, le mercredi 19 avril à l'auberge de jeunesse 50100 - Cherbourg-Octeville vers 9h et présentation du séjour

Fin du séjour : samedi 22 avril vers 18h

*** le comité se réserve le droit de modifier le déroulement et les horaires. Le programme pourra être modifié selon la marée, les intervenants extérieurs et en cas d'alerte orange.**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° IM075100382. Code APE : 913^E - SIRET : 3035881640044.

**1^{er} jour (linéaire) 16 km : Mercredi 19 avril**

8h30 à 9h30 : Accueil et présentation du séjour
 Transfert par car au lieu de départ de la Rando à Landemer
 Rando sur le sentier du littoral jusqu'au Port Racine via Landemer, Hameau Gruchy dans les pas du peintre Jean François MILLET, Omonville la Rogue (fort, port), la pointe de Jardeheu l'Anse de Saint Martin, Omonville la Petite (Tombe et maison de Jacques PREVERT)
 Retour à l'auberge à 17h30.
 Quartier libre avant le dîner vers 19h.

**2^{ème} jour (linéaire) 18 km : Jeudi 20 avril**

9h : Transfert par car au point de départ à Goury (Cap de la Hague)
 Rando sur le sentier littoral jusqu'à Vauville via le Tunnel de Laye (vestige du Mur de l'Atlantique), la Baie d'Ecalgrain, le Nez de Jobourg, Herquemoulin, le site mégalithique des Pierres Pouquelées.
 A l'arrivée à Vauville, Brioche et goûter.
 Retour à l'auberge à 17h30.
 Quartier Libre
 Soirée rôtisserie à partir de 19h.

**3^{ème} jour (linéaire) 18 km : Vendredi 21 avril**

7h00: Transfert par car au port de Diélette.
 8h10: Départ du bateau vers Guernesey (Saint Peter).
 8h30-10h30 Transfert en car avec découverte des côtes Nord et Est de l'île jusqu'au point de départ de la rando à Icart (côte Sud)
 Sentier littoral : Icart, Saint's Bay, Moulin Huet Bay, Jerbourg, Fermain Bay, Soldiers Bay, Saint Peter (arrivée vers 15h30, heure locale)
 Pot dans un pub puis quartier libre.
 18h (heure locale) : Départ du bateau, arrivée à Diélette vers 20h. Retour à l'auberge vers 20h45
 21h : Buffet froid

**4^{ème} jour (boucles) 15 km : Samedi 22 avril**

Transferts à Barfleur par véhicules personnels ou co-voiturage
 9h-10h45 : Découverte commentée de Barfleur, un des plus beaux villages de France
 Transfert à Saint Vaast la Hougue pour embarquement vers Tatihou.
 12h-16h : Parcours de découverte de l'île de Tatihou (Patrimoine Mondial de L'UNESCO – Ouvrages de Vauban)
 16h15-18h : Randonnée sur le sentier littoral Saint Vaast la Hougue, tour de la Pointe de la Hougue (Patrimoine Vauban)
 Fin du séjour.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée
 Pédestre - 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
 Association de tourisme agréée n° IM075100382. Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.

> COUT DU SEJOUR

> Le coût du séjour est fixé à **360€** par personne pour 4 jours et 3 nuits en pension complète, en chambre de 4 personnes

Ce prix comprend :

-  La pension-complète
-  L'encadrement des randonnées
-  Les transferts en car des 3 premiers jours
-  La traversée A/R en vedette de Diélette à Saint Peter (Guernesey)
-  Les boissons (apéritifs, vin, cidre...) et goûters durant le séjour
-  La soirée rôtisserie
-  Les visites
-  La traversée en vedette maritime A/R pour l'Île Tatihou du 4ème jour

Ne sont pas compris :

-  Le transport A/R pour se rendre sur le lieu du séjour et le déplacement du dernier jour
-  Les assurances facultatives (annulation, interruption,...)
-  Le pique-nique du 1er jour
-  D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

> INSCRIPTIONS

Les inscriptions sont ouvertes à compter du 10 Novembre 2016. Compte tenu des contraintes sur la réservation de l'hébergement, le comité se réserve le droit d'annuler le séjour si moins de 30 personnes sont inscrites en date du 8/03/2017 (remboursement intégral des sommes versées, hors assurances facultatives).

Le comité enverra aux inscrits un contrat en 2 exemplaires. Votre inscription deviendra définitive après le renvoi du bulletin signé, accompagné d'un chèque d'acompte de 100€ sous 8 jours. Vous aurez la possibilité de souscrire, au moment de cette inscription, aux assurances individuelles facultatives.

Clôture des inscriptions à la 50^{ème} inscription (liste d'attente au delà) ou au plus tard le 8 avril 2017

> PAIEMENTS

-  Acompte de 100€ à l'inscription
-  Primes d'assurances facultatives lors de l'inscription.
-  **Solde du séjour avant le 8 avril 2017**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre CDRP50.

⇒ Paiement possible par chèque, virement ou chèques vacances

Adresse d'expédition : CDRP 50 – 1 rue du 8 mai 1945 – 50570 Marigny

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - N° IM075100382
Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.
Association de tourisme agréée n° IM075100382. Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.

> DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

 Se présenter 10 min avant les heures de départ

> CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

 Annulation faite avant le **8 mars 2017** : restitution des sommes versées avec une retenue de 30 € pour frais dossier

 Annulation entre le **8 mars au 8 avril 2017**: retenue de 50% du montant total du séjour

 Annulation **postérieure au 8 avril 2017** : retenue de 100% du montant total du séjour.

 Le comité se réserve le droit d'annuler le séjour pour des contraintes de réservations sur l'hébergement si moins de 30 personnes inscrites au 8 mars 2017 (remboursement intégral des sommes versées, hors assurances facultatives).

> RECOMMANDATIONS :

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser au k-way casquette, lunettes de soleil, crème solaire.

Impératif ! Pour la découverte de Guernesey une carte d'identité ou un passeport valide est obligatoire (- 10 ans).

Nous signaler si vous avez des allergies ou régimes alimentaires particuliers.

Conserver cette notice explicative du séjour

Ce séjour vous est proposé et organisé par le CDRP 50

1 rue 8 mai 1945
50570 Marigny
02 33 55 34 30
cdrp50@wanadoo.fr



**Nos permanences de 9h à 17h
du lundi au vendredi**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre - 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris - N° IM075100382

Tél. 01 44 89 93 90 - CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la vie associative et le Ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

Association de tourisme agréée n° IM075100382. Code APE : 913^E – SIRET : 30358816400044.